

Conseil Municipal Javrezac

Séance du 21 mars 2016

Présents :

Pascale Belle, Bernard Sanfourche, Gérard Joubert, Gérard Langlet, Yves Robertière, Guy Leclercq, Michel Autret, Régine Bossu, Céline Gary, Pierre-Philippe Gesson, Céline Rayer.

Christine Quindry

La séance est ouverte à 18h45.

1 - Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 15 février 2016 :

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2 - Rapport de la Chambre Régionale des comptes : SIVU

Le rapport comporte diverses recommandations dont :

- la tenue d'une comptabilité matière analytique
- les taux de TVA applicables
- la tenue d'une comptabilité des stocks
- amortissement des biens à mettre en œuvre
- rédiger un programme pluriannuel sur l'entretien et la rénovation des équipements
- appliquer le code des marchés publics

Il convient d'engager une réflexion sur l'avenir du SIVU. Rappel : le SIVU a un potentiel de 600 repas jour et compte 5 salariés.

Il faudra notamment trouver de nouveaux adhérents.

3 - Budget : vote du compte administratif

Gérard Joubert procède à la lecture :

- des recettes et dépenses Investissement et Fonctionnement 2015,
- du bilan recettes / dépenses CCAS 2015,
- du bilan recettes / dépenses Assainissement 2015.

Pascale Belle quitte la séance pour le vote.

Vote : Les trois comptes Administratifs 2015 (commune, CCAS et assainissement) sont votés à l'unanimité des membres.

Proposition d'évolution des taux de taxe :

- Taxe Ordures ménagères : il est proposé de modifier le taux communal de 13,64 % à 12,35 % pour tenir compte de la baisse de la facture de Calitom.
- Taxe Habitation : il est proposé de maintenir le taux communal actuel à savoir 6,45 % (taux moyen Grand Cognac : 8,08 %)
- Taxe Foncier Bâti : il est proposé de modifier le taux communal de 7,90% à 8,90% (taux moyen Grand Cognac : 15,38 %)
- Taxe Foncier non Bâti : il est proposé de modifier le taux communal de 37,81 % à 38,81 % (taux moyen Grand Cognac : 44,84 %).

Les augmentations proposées ci-dessous visent à anticiper la mise en place du pacte fiscal (cf. compte rendu de la séance du 15 février 2016) et l'obligation d'harmonisation des taxes.

Vote : les propositions sont acceptées à l'unanimité des membres.

4 - Recensement

La procédure de recensement s'est achevée le 21 février 2016.

Javrezac compte 6 logements de plus par rapport au recensement précédent de 2011 : 325 logements, 23 logements vacants.

6 logements n'ont pas pu être recensés.

Les résultats définitifs et détaillés seront disponibles ultérieurement.

5- Plan de prévention des risques inondation (PPRI)

La DREAL a transmis à la Commune le PPRI Adour Garonne. Celui-ci est disponible en mairie.

Le PPRI contient une cartographie des zones soumises aux risques naturels inondation, définit les règles d'urbanisme, de construction et de gestion qui s'appliqueront au bâti existant et futur compte tenu des risques définis. Il permet également de définir des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde à prendre par les particuliers et les collectivités territoriales.

Une réunion d'information aura lieu le 31 mars 2016.

6 - Appels d'offres : état d'avancement des dossiers

Le travail de définition et de rédaction des cahiers des charges se poursuit.

7 - Café citoyen

Un café citoyen s'est tenu début mars pour présenter aux habitants les trois projets : salle-des fêtes, vestiaires foot, ateliers municipaux. Une trentaine de personnes ont participé à ce café citoyen. Beaucoup d'idées ont pu être échangées :

- Créer un parcours « découverte » de notre commune
- Lampadaires défectueux – rappel de la procédure : relever le numéro inscrit sur le lampadaire et informer la mairie qui fera le nécessaire.
- Containers de verre pleins : le nécessaire a été fait par la Mairie.
- Eclairage du pont de l'antenne

- Incivilités dans le bourg.

Des personnes se sont portées volontaires pour participer au groupe de travail sur l'embellissement du village. Une prochaine réunion de la commission et des volontaires est programmée le mercredi 13 avril à 18h30.

8 - Commission Associations

Brin d'aillet / 1er mai : préparation en cours, traiteur sollicité.

Achat d'un Tivoli : des devis ont été sollicités. Attention à l'application de la réglementation Etablissement Recevant du public (ERP).

Jumelage : Restitution de la visite au Portugal. Visite très intéressante et très riche en découvertes. Une réunion de restitution aura lieu le 4 avril à 18h30 à la salle des fêtes.

9 - Questions diverses

Assainissement :

Comme évoqué lors de la séance du 21 janvier dernier, la délégation de service public signée avec Véolia prendra fin en juin 2016.

L'assainissement deviendra une compétence obligatoire de la Communauté d'agglomération au 1er janvier 2020. Dans l'attente, il est proposé de reconduire la délégation de service public avec Véolia pour 12 mois (délai maximum).

La proposition est entérinée.

Nouveaux arrivants : Grand Cognac propose une procédure d'information groupée Grand-Cognac-Commune d'emménagement. Un courrier co-signé serait adressé à chaque nouvel arrivant avec toutes les informations utiles sur la commune et la communauté de communes.

La proposition est acceptée.

ERDF : enfouissement de la ligne moyenne tension sous l'Antenne. Une réunion publique avec les riverains impactés sera organisée. Les travaux pourraient avoir lieu en mai, juin et juillet 2016.

La séance est levée à 20h30.